

Un air chaud souffle sur la haute vallée du Taravo. L'été est presque là, la végétation luxuriante est d'un vert encore tendre mais la crainte de la récurrente aridité estivale, souvent accompagnée de vents réguliers, fait redouter le retour des feux.

Pierre Martini, le maire nouvellement élu de Sampolo regarde cependant l'horizon avec sérénité. Devant le café du village, il désigne du doigt les jardins bien nettoyés de sa petite commune : « C'est grâce au débroussaillage qu'en février 2019 le feu, d'origine douteuse, poussé par des vents tourbillonnants et violents, a traversé miraculeusement la commune sans qu'aucun gros dégât n'ait été à déplorer. Josiane Chevèlier en aurait été très étonnée ».

C'est certainement la raison pour laquelle le préfet de Corse, Franck Robine, a choisi ce petit village pour lancer, hier, la nouvelle campagne de prévention contre les incendies.

Retenu par une réunion impromptue organisée par Matignon, le préfet a chargé Evelyne Poli, le chef du service interministériel régional de défense et de protection civile, de rappeler aux Corses l'obligation légale de débroussaillage (OLD) à laquelle tous les propriétaires privés sont tenus. L'objectif : empêcher la propagation des incendies à proximité des habitations.

Accompagné de plusieurs sapeurs-pompiers du Sis 2A, dans un impressionnant poste de commandement (salle d'opéra-

tion permettant la coordination de toutes les forces engagées sur le terrain), le colonel Christophe Frerson, directeur adjoint au Sis 2A, fort de son expérience de 25 années de lutte contre les feux de forêt, explique l'importance de ce geste citoyen.

Bon sens paysan

En diminuant la puissance du feu et en réduisant les émissions de gaz et de chaleur, le débroussaillage protège les vies et les habitations : « C'est le premier maillon de la chaîne de la défense des forêts contre les incendies (DFPCI). Si les propriétés sont nettoyées, les arbres coupés à hauteur réglementaire autour des maisons, le feu peut y passer sans détruire les habitations. Finalement, nous n'intervenons que lorsque ce moyen de prévention a échoué ».

Pour lui, ces gestes relèvent tout simplement « du bon sens paysan ». Un bon sens qui fait néanmoins défaut à nombre de propriétaires, selon les maires qui sont chargés de vérifier le respect de cette obligation fixée par le code forestier et par des arrêtés préfectoraux. Et dont la transgression peut entraîner une contravention s'élevant jusqu'à 1 500 euros.

« L'une de nos missions est de faire comprendre à nos administrés l'impérative nécessité de débroussailler », explique Pierre Poli.

Président du Sis 2A, l'élu parle aussi en sa qualité de maire d'Écica-Suarella. « Nous nous retrou-



Dans le Haut-Taravo, les habitations du village de Sampolo (83 habitants) ont été épargnées par le feu, en février 2019. C.M.

rons souvent dans des situations très compliquées, notamment lorsque les maisons sont en indivis, et qu'aucun propriétaire ne répond à nos demandes, poursuit-il. Obtenir ensuite l'autorisation légale pour intervenir sur une

propriété privée n'est pas évident, nous risquons souvent de nous retrouver dans l'illégalité. Il nous faudrait davantage de moyens légaux ».

L'amendement au projet de loi Engagement et proximité déposé en novembre dernier par le député Jean-Félix Acquaviva pour



Devant la mairie de Sampolo, un poste de commandement du Sis 2A d'où sont coordonnées les actions sur le terrain lors des incendies. C.M.

Un hélico bombardier d'eau pour la Corse

Le retrait des deux Tracker habituellement positionnés sur l'île pour la saison d'été, devrait être compensé par l'arrivée prochaine d'un gros hélicoptère bombardier d'eau, espère le Sis 2A. La décision d'arrêter la production des Tracker est intervenue à la suite de l'accident mortel survenu en août dernier dans le Gard. « Nous n'avons pas encore de précisions sur cet hélicoptère qui rejoindra les moyens aériens de lutte contre les incendies, a priori il devrait avoir une capacité de 3 000 à 4 000 litres et sera basé à Solenzara ou à Bastia », déclare Pierre Poli. En outre, le Sis 2A, qui dispose par ailleurs de deux Canadair et d'un hélicoptère basé chaque été à Ajaccio, s'apprête à louer un autre hélicoptère pour le positionner à Porto-Vecchio.

C.M.

Puis, il me reste toujours la possibilité de demander au préfet d'intervenir ».

L'écobuage reste la cause de nombreux départs d'incendies en Corse et les sapeurs-pompiers